



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER

FERMETTES / AMANDIERS

18 OCTOBRE 2018

HABITANTS PRÉSENTS : Mesdames Bertaud, Gautier et Vachey.
Messieurs Coan, Cocher, Daniel, Gautier, Herbinet et Morin.

ÉLUS PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Arnaud de Bourrousse (arrivé vers 21h20)
Madame Aline Le Guilloux, conseillère municipale déléguée
aux Comités de quartier,
Monsieur Millot, Maire-adjoint,
Madame Lucas, Maire-Adjoint,
Monsieur Valentin, Maire-adjoint,
Madame Sanches Mateus, Maire-adjoint,
Monsieur Bossis, conseiller municipal délégué
Madame Gaultier, Conseillère municipale déléguée

ADMINISTRATIFS PRÉSENTS : Monsieur Noual, Directeur Général des Services,
Monsieur Douay, Directeur des Services Techniques,
Madame Hubert, Directrice Générale Adjointe.

INTRODUCTION

Monsieur Millot prévient de l'arrivée imminente de Monsieur le Maire et présente Madame Le Guilloux nouvellement déléguée aux Comités de quartier.

Madame Le Guilloux remercie Monsieur le Maire pour la confiance accordée ainsi que les services administratifs et techniques. Un remerciement particulier est adressé au Service Communication pour la création du nouveau logo composé d'un arbre coloré symbolisant chaque quartier.

Madame Le Guilloux rappelle que toutes les actualités de la Ville sont sur le site internet : www.carrieres-sur-seine.fr.

Madame Le Guilloux propose un tour de table pour se présenter et annonce l'ordre du jour.



AMENAGEMENTS

Monsieur Millot présente les travaux, actuellement en cours :

Voiries en berges de Seine

La rue de l'Abreuvoir, le Quai de Seine, la rue de Seine et la rue Claude Monet ont été très abîmés par les crues de juin 2016 et janvier 2018. Les travaux de réfection totale ont débuté en juillet 2018 et devraient de terminer au mois de mars 2019.

Question : *La réfection du chemin de halage, entre le parking et le barrage, est-elle envisagée ?*

Réponse de M. le Maire : *Ce chemin est une propriété privée. Des panneaux indiquant cet état de fait, ainsi que l'interdiction des vélos, sont apposés après le parking. Le chemin catovien est propriété des riverains, qui souhaitent garder leurs parcelles. Ils ont d'ailleurs décidé de l'entretenir et de laisser l'accès aux piétons et aux vélos, à vitesse modérée. Ce n'est pas le cas pour la partie carrillonne. Des panneaux seront réimplantés de façon plus visible après les travaux dudit parking.*

Voiries rue Gabriel Péri/ rue Louis Leroux

Ces travaux consistent aux changements des canalisations de gaz, d'eau, puis à l'enfouissement des réseaux aériens et enfin à la réfection des voiries.

Des carrières sous chaussée doivent être comblées avant que les voiries et les enrobés définitifs soient réalisés. La fin des travaux est prévue au printemps 2019.

Square Pierre-Alexandre Bourson

L'inauguration du square Pierre-Alexandre Bourson a eu lieu le samedi 9 juin 2018 en présence de Madame Bourson et de leurs 4 filles. Un banc supplémentaire va être installé en décembre 2018 afin de parfaire le cadre accueillant de ce square.

Question : *Que devient le terrain en friche près de la gare ?*

Réponse de M. Millot : *La ville de Houilles a revu son Plan Local d'Urbanisme. Cette zone est constructible. Il est prévu, d'ici 2021, un parking « minutes » végétalisé permettant d'accéder aux commerces. Ce terrain va servir dans un premier temps à une zone de chantier pour les travaux d'agrandissement du parking silo.*

Question : *Quel est l'avenir du Club du Soleil ?*

Réponse de M. le Maire : *Le Club du Soleil est un sujet qui fait l'objet de réflexions sur son devenir. Pour le moment, il n'y a pas de projet particulier. La Ville est propriétaire. C'est une réserve foncière.*



Question : *Quel est l'avenir de l'ancienne piscine ?*

Réponse de M. le Maire : *La piscine appartient à la Marine et fait partie d'une négociation avec l'état pour les infrastructures sportives de la Marine. Ce terrain est sous miné. La ville aurait la possibilité de racheter le parking avant de récupérer la piscine.*

Question : *Les trottoirs rue des Fermettes sont en très mauvais état (trous, bosses, inclinaisons...). Quand seront-ils refaits ?*

Réponse de M. Millot : *Il n'y a pas de projet à court terme. Les malformations sont réparées par les Services Techniques sur demande des riverains, par mail ou téléphone. Toutefois, une opération pour traiter les déformations accidentogènes va être entreprise prochainement.*

Réponse de M. le Maire : *Ce type de travaux n'étant pas subventionné et les impôts locaux n'augmentant pas, le budget est limité. Ces travaux sont financièrement lourds pour le budget de la Ville.*

ENVIRONNEMENT

Monsieur Bossis présente les actions menées en matière d'environnement :

Espaces Verts

La Ville est passée en 0 phyto depuis 2010. De ce fait, le désherbage est fait à la main sur les 80 km de trottoirs par les services de la Ville.

Certains platanes de l'avenue du Maréchal Juin ont été abattus car ils présentait une véritable nuisance pour les habitants des résidences compte tenu de leur trop grande proximité avec certaines d'entre elles.

Ces arbres seront remplacés par des essences à petit développement.

Les variétés de fleurs qui ont été plantées en ville sont des vivaces car elles ne nécessitent que très peu d'entretien et d'eau.

La Ville s'est inscrite au Concours des Villes et Villages fleuris.

Un système d'arrosage automatique du jardin dit « à la française », alimenté par l'eau de source a été installé cette année, ce qui permet un arrosage plus efficace. Les pompes ont été changées afin de remettre en service les jets d'eau du parc de la Mairie.

Question : *Suite à l'abattage des arbres avenue du Maréchal Juin, serait-il possible d'intervenir sur les arbres de la Résidence des Fermettes dont les feuilles / branches tombent rue Marceau ?*

Réponse de M. Bossis : *Cette résidence est une propriété privée. Un courrier sera adressé au propriétaire afin de lui rappeler d'entretenir ses arbres et arbustes.*



Question : Serait-il possible de rappeler aux habitants qu'ils doivent entretenir les trottoirs ?

Réponse de M. le Maire : La Ville est engagée dans une démarche 0 phyto. Le désherbage se fait donc à la main par les Services Techniques de la Ville. Carrières compte 80 kms de trottoirs. Une communication pour inciter les riverains à ce geste citoyen, de nettoyer leur trottoir, sera faite sur le site de la Ville et les réseaux sociaux.

Déchets

Monsieur le Maire rappelle qu'un service de la CASGBS* dédié est à l'écoute des usagers et que Monsieur Bossis se tient également à la disposition des Carrillons pour les aider dans leur démarche.

*environnement@casgbs.fr

SECURITE

Monsieur Millot explique que des pictogrammes ont été installés sur la chaussée près des groupes scolaires pour rappeler la nécessité de prudence.

Monsieur Millot rappelle que vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit d'une surveillance de votre habitation avec des passages réguliers à votre domicile. Pour ce faire, il suffit de contacter la Police municipale ou de s'inscrire via le site internet de la Ville.

Opération Tranquillité Vacances : 368 inscriptions en juillet et août 2018. Pensez à vous inscrire !

Question : La vitesse et le stop ne sont pas respectés rue des Fermettes, qu'en est-il des coussins berlinois ou des chicanes ?

Réponse de M. Millot : Il est prévu d'ajouter des places de stationnement créant ainsi des goulets d'étranglement. Des contrôles radar sont effectués régulièrement par la Police municipale et aucun constat de vitesse excessive n'a été relevé.

Question : Des contrôles sur le stationnement rue des Fermettes (voitures ventouse...) et la vitesse de circulation pourraient-ils être effectués ?

Réponses de M. Millot : Comme indiqué précédemment, des places de stationnement créant des goulets permettront de ralentir la circulation.



Réponse de M. le Maire : Il existe une adéquation entre les moyens et les résultats. Il est coûteux de mettre des agents pour quelques procès-verbaux alors que le goulet permettra un ralentissement de la circulation. Concernant les voitures ventouses, vous pouvez contacter la Police municipale qui se chargera de constater l'immobilisation de certains véhicules et les faire enlever si nécessaire.

TRANSPORTS

Monsieur Valentin fait un point sur les transports. Il rappelle que la compétence Transports dépend de la Communauté d'agglomération. Nous avons obtenu que le RER A s'arrête systématiquement en gare de Houilles-Carières.

L'offre de transport du réseau Bus en Seine s'étend dorénavant sur les horaires des trains. Un comité a été créé afin de réguler les bus sur la commune et d'améliorer l'offre.

Le RER Eole s'arrêtera à la gare de Houilles-Carières. Au départ de la gare Saint-Lazare, il passera par la porte Maillot, La Défense, Nanterre la Folie et se dirigera sur Mantes-la-Jolie.

Un encorbellement est en cours de réalisation sur le nouveau pont de la Morue afin que les vélos puissent aller jusqu'à la Défense.

La possibilité de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) va être proposée par la Communauté d'agglomération. Une participation au financement est également à l'étude.

Question : Le trafic s'est intensifié rue Maurice Berteaux mais les bus sont vides, créent des bouchons et une pollution inutile.

Réponse de M. Valentin : Le transport est une mission intercommunale. L'offre a été étendue aux heures de pointes depuis avril. Des comités de pilotage se réunissent pour ajuster l'offre. L'offre de bus doit correspondre au RER. Ce service est financé par IDF mobilité donc il n'y a aucun intérêt de rouler à vide. Un travail concernant le cadencement du feu tricolore au croisement du boulevard Maurice Berteaux et de la rue des Fermettes est en cours avec la Ville de Houilles et le Conseil Départemental des Yvelines.

Réponse de M. le Maire : Il n'y a pas d'autre voirie permettant aux bus de circuler. La rue du Maréchal Foch étant sur des carrières, un risque d'effondrement pourrait être à craindre. Quand vous constatez un non-respect des règles de sécurité, vous pouvez contacter Transdev afin de relever l'infraction avec la plaque du véhicule, les lieux et heures de l'incident.

Question : Est-il possible de prévoir des bus hybrides au lieu des bus thermiques, très bruyants à 1h du matin ?



Réponse de M. Valentin : L'information a déjà été remontée lors des Commissions Transports. Une réponse devrait être apportée prochainement.

Question : Qu'en est-il de la circulation douce ?

Réponse de M. Valentin : Concernant la politique de déplacement, une commission Vélo a été créée par la CASGBS, un encorbellement Eole pour le passage des vélos est prévu et une maison du vélo en gare de Houilles / Carrières-sur-Seine pourrait voir le jour afin d'inciter la pratique du vélo.

PROJETS D'AMENAGEMENT

Centre Médical

Monsieur Millot présente le projet du Centre Médical et précise que la Ville s'est inscrite dans un programme avec le Conseil Départemental des Yvelines afin de bénéficier d'un financement. Nous avons toutes nos chances sachant que nous bénéficions du permis de construire de l'aménageur précédent. Notre dossier a été retenu en 1^{ère} instance.

Médiathèque

Monsieur Millot présente le projet de Médiathèque. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a rendu la compétence « bibliothèque » aux communes.

Les locaux n'étant plus en état et le besoin grandissant des carrillons font qu'il a été décidé de construire une médiathèque sur une partie du terrain des services techniques. Le terrain de l'actuelle bibliothèque sera mis en vente afin de récupérer des fonds.

Skatepark

Monsieur Millot précise que le skatepark n'est plus au stade de projet puisque la réception des travaux a été faite. La mise en service est prévue en décembre 2018.

Une aire de jeux sera créée afin d'avoir un espace familial et convivial. Il n'y aura pas d'éclairage public afin de limiter les nuisances nocturnes éventuelles.

COMMERCE

Halle Carnot

Monsieur Bossis explique que 2 nouvelles échoppes vont ouvrir à la Halle Carnot. La première est « Vins et accords » et la seconde est un magasin BIO. Celui-ci tarde à s'installer mais devrait ouvrir courant octobre.



Il présente également l'installation d'un salon de thé au Centre Commercial des Plants de Catelaine.

FIBRE

Madame Sanches Mateus fait état du déploiement de la fibre sur la ville. Carrières-sur-Seine fait partie des villes bien desservie. 82 % des logements carrillons, soit 93 % des pavillons et 73 % des immeubles sont éligibles.

FESTIVITES

Féeries et Marché de Noël

Les Féeries seront composées d'une déambulation allant du parking de la Mairie à la salle des Fêtes où se déroulera, ce même jour, le marché de Noël avec la participation des Fédérations de parents d'élèves et le Comité des Fêtes.

Décorations de la Ville

Madame Le Guilloux annonce que, cette année, la ville sera décorée avec des guirlandes végétales et les entrées de ville par des guirlandes lumineuses.

Concours des illuminations

La Ville organise un concours des illuminations de Noël des maisons et habitats collectifs. Le jury sera composé d'élus et de représentants de quartier. Une remise de prix aura lieu au mois de janvier avec des lots offerts par des commerçants carrillons.

Concours Photos

Tous les habitants peuvent tenter leur chance en envoyant leurs meilleurs clichés de la ville. Le lauréat verra son œuvre orner les cartes et affiches municipales de vœux 2019. Une remise de prix aura lieu au mois de janvier.

AGENDA

Monsieur le Maire précise que vous pouvez consulter l'agenda en ligne sur le site de la ville www.carrieres-sur-seine.fr.



CONCLUSION

Tout au long de l'année, chacun peut poser des questions ou faire part de suggestions dans le but d'améliorer la vie de son quartier, à l'adresse comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr.

Monsieur le Maire invite les participants à échanger autour d'un verre de l'amitié.

Aline Le Guilloux

Conseillère municipale

déléguée aux comités de quartier